# Vie régionale

**Région LANGUEDOC-ROUSSILLON**

**Quelles formations pour les psychiatres privés de la région Languedoc-Roussillon ?**

La délégation régionale de l'A.F.P.E.P. en Languedoc-Roussillon a mis en place le 20 mai 1997 à Montpellier et en présence de près de 70 confrères venus des 5 départements de la région ce qu'elle avait annoncé précédemment, à savoir une instance regroupant l'ensemble des associations de formation continue dans le champ de la psychiatrie privée et intitulée **Association Fédérative des Psychiatres d'Exercice Privé du Languedoc-Roussillon, A.F.P.E.P. - LR,** association loi 1901 paru au J.O. du 3 mai 1997.

Au cours de cette réunion, les membres du bureau exécutif, les docteurs Paul Lacaze, président, Hervé Granier, secrétaire général et Jean-Michel Méric, trésorier, avec la contribution de leur invité le docteur André Coste, président du Conseil Régional et membre du Conseil National de FMC, rappellent les enjeux de la formation continue obligatoire et conventionnelle.

L'A.F.P.E.P. - LR regroupe les adhésions de 15 associations de FMC réparties en 3 collèges :

- cliniques psychiatriques privées,

- institutions sanitaires et médico-sociales associatives,

- associations de FMC indépendantes (y compris les nationales telles que l'A.F.P.E.P. et l'A.F.P.).

L'ensemble des présidents de ces associations adhérentes composent le Conseil d'Administration de l'A.F.P.E.P. - LR. Ce Conseil d'Administration élira le Conseil Scientifique chargé, entre autres missions, d'étudier les dossiers de demande d'accréditation des formations puis de désigner les experts auprès du Conseil Régional de FMC.

Le but de l'A.F.P.E.P. - LR est de servir d'interface entre, d'un côté, les associations de FMC du champ de la psychiatrie privée régionale et, de l'autre, le Conseil Régional de FMC où les psychiatres ne sont pas représentés.

Ainsi on peut espérer renforcer les chances d'agrément, accréditation, validation des programmes de FMC proposés par chaque association de la région et conserver au maximum la maîtrise de notre formation continue dans le champ étendu de notre spécialité.

Si l'adhésion de nos confrères à notre initiative a été massive, le débat n'a pas manqué de susciter de farouches oppositions à l'organisation conventionnelle de la FMC obligatoire. L'avenir nous dira si nous avons eu raison ou non d'occuper ce terrain si convoité.

Le premier Conseil d'Administration de l'A.F.P.E.P. - LR se tiendra fin septembre 97 sur convocation statutaire.

**Paul LACAZE**

**PAYS DE LOIRE - L'APsyL**

L'association des psychiatres ligériens (bord de Loire) est née le 6 mai 1997, composée de membres d'origines diverses, d'orientations différente, syndiqués ou non syndiqués. Sa plate-forme est la suivante :

1° promouvoir une FMC diversifiée et des échanges de savoir et de pratiques entre les psychiatres de la région.

2° assurer la représentation de ses membres auprès des instances administratives régulatrices de l'activité de la profession.

Le bureau de l'APsyL est composé comme suit : président : J-P. Panserrieu (Angers), vice-président : E. Dumas-Primbault (Angers), secrétaire : B. Gallet (Cholet), secrétaire-adjoint : J. Guegan (Angers), trésorier : P. Pancher (Angers), trésorier-adjoint : Ph. Henry (Angers).

La première réunion de F.M.C. a eu lieu le mardi 6 mai à 20 h 30 sur le thème des psychothérapies. Sur ce sujet sont intervenus : J-P.Panserrieu (Psychothérapies et dépression: Existe-t-il un complot anglo-saxon ?), P.Pancher (Place du psychiatre dans l'institution médico-sociale), B. Gallet (Brève approche de l'hypnose Ericksonienne), E. Dumas-Primbault (Intersection psychanalytique et santé publique... ensemble vide ?).

L'association a déposé ses statuts le 20 mai (Ass N° 11537 Préfecture de Maine et Loire), la parution au Journal Officiel est effective depuis le 7 juin 1997. La demande de déclaration préalable d'un organisme de formation est actuellement en cours. Nous envisageons de nous fédérer avec les collègues d'autres départements (Sarthe, Mayenne, Indre et Loire) afin d'avoir plus de poids auprès de CRFMC tout d'abord, puis par nos représentants au CNFMC.

Nous sommes convaincus que seule une représentation importante et solidaire, quelles que soient nos orientations théoriques, cliniques, syndicales ou autres, nous permettra de maîtriser autant que faire se peut notre existence professionnelle future. Nous allons demander à nos différents syndicats de nous associer aux structures déjà existantes (collèges régionaux par exemple SNPP et SPF, nous pouvons nous associer aux deux) afin de proposer mais aussi d'accomplir des actions de FMC validantes.

**J-P. P.**

**Une coordination des associations de FMC de Paris ILE-DE-FRANCE**

*«Il y a ainsi incomparablement plus d'hypocrites de la civilisation que d'hommes authentiquement civilisés...»* Considérations actuelles sur la guerre et sur la mort. S. Freud (1915).

Est-ce toujours actuel ?

Après la lecture du rapport du Haut Comité de la Santé Publique (Journées d'études 96), nous nous sommes réunis à quelques uns pour répondre à la mission de soins définie par ce rapport. Notre initiative nous a permis de ranger ces travaux préparatifs sous la rubrique **«Prévention en psychiatrie»**. Étant entendu que nos consultations étaient d'abord des soins réalisés en fonction des demandes, la mission de prévention ne pouvait se concevoir que comme acte complémentaire. Nous est apparu aussi que la relation médecin-malade pouvait être ce complément.

Nous nous sommes donc ainsi décidés à développer notre FMC autour de la relation médecin-malade pour nous permettre également de palier les besoins de santé publique en matière de prévention

**I - 6 Associations sont déjà susceptibles d'apporter leur savoir-faire pratique et théorique**, sur Paris, le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis, les Yvelines et le Val-d'Oise, la coordination étant ouverte à toute autre

désireuse de participer à notre travail.

Les buts : se former et s'informer, élargir la compréhension d'un problème de santé publique, prendre en compte les intermédiaires (le pharmacien, le kinésithérapeute, etc...)

**II - Points d'étape de l'organisation**

- réunions loco-régionales et interdisciplinaires organisées par chaque association.

- assemblée générale de coordination régionale pour lancer une opération thématique - **la prévention du suicide** a été choisie pour cette année.

- thème exploité sur 5 séances, chaque association remettra les synthèses de son travail lors de la réunion régionale.

**III - Points formels des rencontres**

A travers : l'identité des demandeurs qui sont écoutés pour des causes diverses, - l'objet de la demande et sa réalité clinique, - l'évaluation du décalage entre concepts théoriques et pratique thérapeutique.

Par la dynamique de nos échanges transférentiels nous pouvons **dégager des valeurs** (notion de normativité) **différentes des intérêts** (notion de caractère fonctionnel).

En effet le développement actuel des techniques amène au repérage fonctionnel des diagnostics et de leurs traitements (codage des actes et des pathologies). Il doit s'accompagner d'un découpage par des nomenclatures faisant apparaître le coût des maladies. Cette administration de la médecine risque de dominer notre horizon professionnel pendant quelques années. Cependant cet ordre nouveau ne pourra pas prétendre nous permettre de mieux comprendre les malades et les maladies.

Aussi notre effort pour que notre pratique s'améliore sans être aliénée aux intérêts fonctionnels de l'économie doit nous amener à cultiver notre capacité critique afin d'exercer notre libre arbitre. N'est-il pas le seul garant de notre identité soignante ?

C'est par cette compréhension de chacun et à travers l'énonciation de son libre arbitre qu'il sera loisible de recentrer les soins sur une référence commune, une légitimité. Nous espérerons ainsi socialiser la technique au lieu de laisser techniciser la relation soignante comme on peut le craindre.

Une Assemblée Générale est prévue en septembre pour mettre au point les dates et le déroulement des travaux de notre coordination.

Président de la Coordination : Guy Gozlan, Secrétaire générale Martine Burdet -Dubuc, Trésorier Dominique Delmas.

Siège social : Dr Guy Gozlan, 5 route de Bondy 93600 Aulnay sous Bois.

**Martine BURDET-DUBUC**